



Section des Yvelines

GREVE INTERPROFESSIONNELLE ET MANIFESTATION A PARIS le 15 juin 2010

La crise financière commencée en 2008 continue ses dégâts.
Le soutien des Etats aux banques n'a pas empêché le chômage d'exploser et les économies de sombrer.

Le choix du capital contre le travail, c'est le choix de la bourse contre les salaires, c'est soumettre les services publics aux diktats des marchés.
Comme l'a exprimé la commission exécutive de la CGT- Force Ouvrière,

« il n'est pas question que les travailleurs fassent les frais , à travers leurs droits sociaux, de la crise provoquée par les intervenants sur les marchés financiers, intervenants qui dictent encore aujourd'hui le comportement des gouvernements dont le gouvernement français. »

Serrer la ceinture des salariés ne permettra pas d'en finir avec une crise qui est avant tout celle d'un système, et de choix politiques et économiques. Il faut un changement du modèle social européen pour déboucher sur une meilleure répartition des richesses, la défense des salaires, de la protection sociale et des services publics.

Avec les fonctionnaires et les agents publics, FORCE OUVRIERE s'oppose fermement au gel et à la réduction des dépenses publiques de l'Etat pour les 3 ans à venir.

Au moment où le gouvernement commence à préciser ses intentions en matière de retraite, le bureau de la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière affiche sa détermination à défendre les droits des fonctionnaires. L'allongement de la durée d'activité par le recul de l'âge légal de la retraite au delà de 60 ans, ou par l'allongement de la durée de cotisation, la remise en cause du code des pensions ne sont pas acceptables.

La Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière exprime sa volonté de voir perdurer le modèle social français dont la retraite par répartition constitue l'un des piliers.

C'est pourquoi FO-DGFIP appelle tous les agents à cesser le travail, dans le cadre de la grève interprofessionnelle et en prenant part à la manifestation nationale, le 15 juin 2010 pour :

- Préserver le droit à la retraite à 60 ans***
- Bloquer tout allongement de la durée de cotisation***
- Maintenir le Code des pensions***
- Revaloriser les pensions***

Alain BOUM

Secrétaire Départemental FO DGFIP 78

01.30.84.62.96.

www.fo-dgfip-sd.fr/078